

MOVIN'ON Summit

Les renseignements suivants sont requis pour chaque personne qui demande une lettre d'invitation :

Préfixe (M./Mme/Dr/etc.):	
Prénom (tel qu'il apparaît sur le passeport):	
Nom (tel qu'il apparaît sur le passeport):	
Numéro de passeport:	
Date de naissance (jj/mm/aaaa):	
Nom de l'entreprise:	
Titre (votre rôle dans l'entreprise):	
Adresse électronique:	
Adresse de l'entreprise:	
* Nom et département de l'employé Michelin qui vous a invité	

Processus Lettre d'invitation à l'appui d'une demande de visa de touriste

- PLANIFIEZ À L'AVANCE - CE PROCESSUS PEUT PRENDRE **JUSQU'À 1 MOIS**
- Vérifiez auprès du consulat de votre pays si vous avez besoin d'un visa pour entrer au Canada
- Un visa n'est PAS une AVE (autorisation de voyage électronique). En général, il est possible d'obtenir une AVE au moment de l'achat de votre billet d'avion. Si vous n'êtes pas certain d'avoir besoin d'une AVE, vérifiez auprès de votre agent de voyages
- Prévoyez un délai minimal de 1 mois pour faire une demande de visa. Les exigences et les délais diffèrent en fonction du pays d'origine
- Vous aurez besoin d'un passeport valide au moins 3 mois après les dates prévues du voyage
- Le Sommet Movin'On et C2 International n'ont aucun impact direct sur les délais de décision ou de traitement des visas
- La lettre d'invitation du Sommet Movin'On sert strictement de document d'appui à une demande de visa
- Toutes les demandes de lettres d'invitation doivent être faites le plus tôt possible
- Aucune lettre d'invitation ne sera remise après le 3 mai 2019
- Les demandes doivent être faites par courriel à reldeeb@c2.biz
- Le délai pour produire une lettre d'invitation est de 48 à 72 heures